

ASSAINISSEMENT COLLECTIF,  
REQUALIFICATION DES BERGES, PACIFICATION...  
**THIL ÉVOLUE POUR MIEUX PRÉPARER L'AVENIR**

**THIL**  
village ~  
~ d'avenir



thil

Mairie de Thil

# ÉDITO

Vous avez entre les mains le premier support d'information relatif au projet « Thil, village d'avenir ». Derrière ce vocable, nous avons souhaité partager avec vous une vision globale d'un Thil qui évolue, qui s'ouvre, qui se modernise, mais qui saura aussi préserver son caractère en s'appuyant sur son histoire et son patrimoine.

1 projet, 5 opérations, interconnectées : Mettre en place, d'abord, un assainissement collectif en capacité de préserver notre ressource en eau, mettre en œuvre, ensuite, de nouveaux logements pour maintenir l'activité de notre village, mais également repenser les étangs et les berges pour réinvestir un nouvel espace de loisirs pour tous, requalifier les voiries pour pacifier notre cadre de vie, et enfin faire évoluer l'organisation de l'espace avec l'expérimentation de densification douce.

Les études de l'ensemble de ces opérations sont aujourd'hui lancées.

Parce que nous avons voulu des réalisations exemplaires, nous avons fait le choix de nous adjoindre le soutien d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, composée de spécialistes en assainissement, urbanisme et biodiversité.

Enfin, parce que notre village doit évoluer pour vous, mais également par vous, nous avons voulu créer les conditions d'un dialogue permanent. Une information vous sera donc régulièrement communiquée et des temps d'échange seront programmés à chaque étape importante.

Ensemble, faisons confiance à l'avenir pour faire de Thil un lieu toujours plus agréable à vivre.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



AVENIR  
QUALITÉ DE VIE  
PRÉSERVATION



ANTICIPATION



# ASSAINISSEMENT COLLECTIF PRÉSERVER NOTRE EAU

1<sup>er</sup> axe du projet « Thil, village d'avenir » : la création d'un assainissement collectif. Le schéma directeur et le zonage d'assainissement ayant été approuvés par le Conseil Municipal en février 2014, vient désormais le temps des études plus fines, avant le lancement des travaux.

## 1 PROJET, 2 OBJECTIFS

Le projet de mise en place de l'assainissement collectif vise essentiellement 2 objectifs :

~ Protéger la zone de captage des eaux du puits de Thil, et par là même, la qualité de notre eau. En effet, l'assainissement individuel tel que nous le connaissons aujourd'hui ne répond pas aux normes de protection exigées, notamment par le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Rhône Méditerranée.

~ Répondre à la nécessité de rénovation d'une grande partie des installations individuelles d'assainissement existantes, comme l'ont montré les vérifications du SPANC ces dernières années.

Notons que le schéma d'assainissement collectif concerne l'ensemble du territoire communal, hormis les secteurs « Route de la Boisse » et « Champ de Vire » qui conserveront un assainissement non collectif, pour des raisons essentiellement techniques.

## UNE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR « PRÉPARER LE TERRAIN »

Face à un projet aussi complexe et ambitieux, la commune de Thil s'est attachée les services d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (ou AMO). Le cabinet d'études retenu a d'ores et déjà débuté sa mission : confirmation et complément des études préalables déjà réalisées, assistance pour l'obtention de subventions (communales, départementales...), définition des modalités de raccordement à la station d'épuration, organisation des travaux (phasage...) et enfin aide au choix du maître d'œuvre qui sera, lui, chargé de piloter les travaux de terrassement et d'assainissement.



AUTOMNE 2015/  
PRINTEMPS 2016

Complément d'études et  
définition du programme

AUTOMNE 2016

Choix du maître  
d'œuvre

FIN 2017

Début des travaux

2018-2020

Livraison de  
la 1<sup>re</sup> tranche

2015

2016

2017

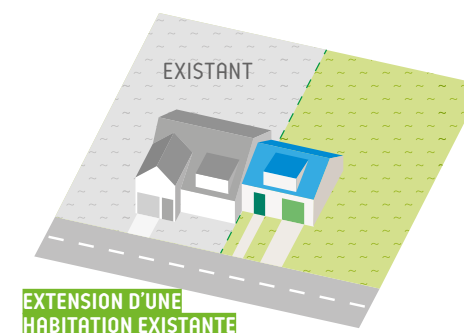
2018

# ÉVOLUER EN DOUCEUR

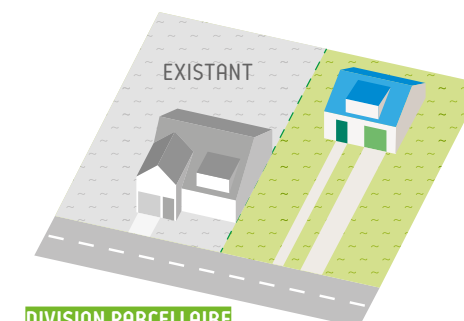
Si la commune de Thil s'engage, à travers différents projets, dans le renforcement et la pérennisation de notre territoire, l'évolution du village est aussi l'affaire des projets privés, qui marquent tout autant notre cadre de vie, en particulier pour ce qui concerne le logement.

## THIL, TERRITOIRE D'EXPÉRIMENTATION

S'appuyant sur les projets communaux, la Direction Départementale des Territoires (DDT) et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de l'Ain ont choisi la commune de Thil pour une expérimentation dénommée « La Densification Douce Maîtrisée ». La candidature de Thil a été retenue, avec celle de deux autres communes : Prévessin-Moëns dans le Pays de Gex et le quartier des Vennes à Bourg-en-Bresse. Pour notre village, le cadre de travail correspondra à des situations très variées.



EXTENSION D'UNE  
HABITATION EXISTANTE



DIVISION PARCELLAIRE

## IMAGINER ENSEMBLE UN AUTRE HABITAT

La « densification douce », qu'est ce que c'est ? Il s'agit tout simplement de créer de nouvelles habitations, parfois avec un terrain attenant, sur une parcelle déjà construite, (on parle alors de « division parcellaire »), ou d'agrandir une habitation existante pour accueillir un nouveau logement.

Veiller à une bonne insertion dans le voisinage, à la préservation et à l'amélioration du cadre de vie, à la prise en compte d'enjeux collectifs (logements supplémentaires à desservir par les équipements publics...) : c'est cela la « densification douce maîtrisée ». À Thil, l'expérimentation se déroulera au cœur du village, dans l'îlot délimité par la rue de l'Église, la rue de la Mairie, la rue du Canal et la rue Neuve.

## UN PROCESSUS DE CO-CONSTRUCTION

Un atelier de travail participatif sera organisé avec les propriétaires habitant à l'intérieur du secteur concerné. En intégrant tous les volontaires souhaitant participer à cette démarche, l'objectif sera d'imaginer l'évolution de ces espaces constitués de propriétés privées, en examinant les possibilités d'accueil de nouvelles habitations, d'évolution des parcelles existantes, en associant le cas échéant des projets déjà engagés. Il s'agira surtout d'élaborer un projet d'ensemble, d'observer, d'analyser les possibilités d'évolution de ce quartier, tout en s'attachant à son histoire et à son évolution.

Une première réunion de prise de contact avec les personnes concernées aura lieu le 23 novembre. Tous les habitants de Thil seront par ailleurs tenus informés de l'avancement de ce projet qui se déroulera sur deux ans, jusqu'en 2017.

# RECONQUÉRIR LES ÉTANGS

Les étangs de Thil et l'esplanade naturelle adjacente ont déjà une longue histoire. Longtemps lieu de pâturage pour les bêtes, puis carrières de granulats jusqu'en 1991, ce secteur doit être aujourd'hui valorisé. L'objectif est désormais de « reconquérir » ce patrimoine thilois.

## UN ESPACE MÉCONNU ET COUPÉ DE LA COMMUNE

Le secteur des étangs de Thil représente aujourd'hui près de 10 hectares – soit tout de même 2% du territoire communal – excentré du reste de notre territoire. Hormis les pêcheurs, peu de Thilois se sont appropriés ce site naturel.

L'objectif est donc bien de faire de ce secteur un espace thilois à part entière, relié au centre-bourg.

Il ne s'agit pas de modifier la nature de ce secteur, zone naturelle intéressante d'un point de vue environnemental et paysager, mais d'en repenser son organisation et son aménagement pour le transformer en « parc naturel », accessible et ouvert à tous, invitant à la détente et aux loisirs.

## UNE DÉMARCHÉ AU LONG COURS

Tout d'abord, l'inventaire. Sur la base d'un diagnostic de la faune et de la flore répertoriées sur place, un expert en biodiversité analysera les contraintes et opportunités du site. Viendra ensuite le temps de la définition des usages souhaités, secteur par secteur, avant d'arrêter le programme précis d'aménagement et de valorisation de ces espaces naturels.

Cette démarche s'intègre pleinement dans « l'Anneau bleu », cette grande opération de reconquête des berges du Rhône entre le barrage de Jons et Lyon.

Les premiers retours sont attendus pour le début de l'année, avec pour ligne de mire un début de l'aménagement à l'horizon 2016-2017.



### UNE ÉTUDE DE MISE EN VALEUR

En parallèle et en complémentarité du projet mené par la commune de Thil, une étude « d'interprétation et de mise en valeur des milieux alluviaux » est actuellement réalisée, en partenariat avec les communes de Nièvroz et Balan.

Il s'agit de mieux comprendre les milieux humides pour en faire des lieux accessibles, de découverte et au final, sources de développement de tout le territoire.

# OUVRIR THIL

Dans un environnement de plus en plus connecté, où les liens entre les territoires sont de plus en plus nombreux, Thil doit trouver sa place, entre préservation de son caractère villageois et préparation de l'avenir.

## POURQUOI DES LOGEMENTS ACCESSIBLES À TOUS À THIL

La réalisation de logements accessibles à tous sur la commune de Thil répond à 2 objectifs. Il s'agit d'abord de se mettre en conformité avec les documents structurant l'organisation de nos territoires : le SCoT (Schéma de Cohérence territoriale), BUCOPA (BUgey – CÔtière – Plaine de l'Ain) et le PLH (Plan Local de l'Habitat), porté par la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau.

Mais au-delà de cette dimension « réglementaire », l'objectif est bien d'anticiper le devenir de Thil. Afin de maintenir une activité suffisante pour notre école ou nos services, une série d'actions sur l'habitat doit être menée. La réalisation de logements accessibles à tous est une partie de la réponse.

# + 146 HABITANTS

entre 2008 et 2020  
(prévision du SCoT, hypothèse haute)

## 33 LOGEMENTS À L'HORIZON 2030

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), désormais approuvé par le Conseil municipal, prévoit la réalisation de 33 logements nouveaux au total, répartis sur 6 secteurs, d'ici 2030.

D'ici là, de nombreuses étapes auront lieu. Le cabinet d'étude retenu par la commune va d'abord compiler les besoins et proposer des pistes architecturales et d'insertion urbaine, avant d'élaborer un cahier des charges visant à retenir un promoteur. Après cette consultation publique, la commune pourra alors proposer au dialogue un projet global.

## LOGEMENT « SOCIAL », CE FAUX AMI

Avec l'enquête publique relative au PLU, il a été beaucoup question de « logements sociaux ». Mais qu'est ce qu'un logement social exactement ? Tout simplement un logement accessible à tous, y compris aux revenus modestes : jeune couple souhaitant s'installer dans notre commune, « senior » devant quitter son habitation désormais trop grande, jeune thilois quittant le domicile parental, famille monoparentale suite à un divorce, etc.



# VERS UNE PACIFICATION DE THIL

Artères traversantes de Thil, les routes départementales 61 A (route de Nièvroz) et 61 B (rue du Canal et rue neuve) vont bénéficier d'un aménagement afin de pacifier le secteur en incitant les automobilistes à « lever le pied », et de faciliter l'accessibilité pour tous :

- ~ Le carrefour des RD 61 A et B sera doté d'un plateau piétonnier.
- ~ La rue du canal sera aménagée afin de faciliter les traversées, tant vers le quai des Amours que vers le nouveau programme de logements accessibles à tous.

Si les études, en cours, sont menées par la commune de Thil, les travaux seront réalisés par la CCMP, compétente en matière d'aménagements de sécurité sur les voiries départementales.





**THIL**  
village ~  
~ d'avenir

INFORMER ET DIALOGUER  
EN PERMANENCE

**04 78 06 19 90**

**[www.thil.fr](http://www.thil.fr)**



Mairie de Thil

